Grand Public

# Vendeurs du Réseau Financier, l'herbe est-elle plus verte ailleurs ?

***Un vaste projet de réorganisation du réseau Grand Public de La Poste est en préparation. Selon toute vraisemblance, si elle se fait, cette réorganisation impacterait fortement la chaîne des vendeurs financiers, COFI, COCLI, CSP, CSI, mais également les moniteurs SF ainsi que les Directeurs des ventes.***

## Quelques explications s'imposent

Ce projet de réorganisation, s'appuierait sur trois axes essentiels :

- mise en place de Directeurs territoriaux chargés de représenter le groupe La Poste auprès des différents interlocuteurs politiques, sociaux économiques, presse, .....
  Ces directeurs, seraient directement rattachés au président de La Poste. L'échelon territorial, qui reste à définir, pourrait néanmoins être calqué sur les actuelles DOTC (Direction Opérationnelle Courrier).
- les directions de La Poste Grand Public, actuellement à échelon départemental, pourraient, quant à elles, prendre une dimension territoriale, soit sur le périmètre des régions administratives, soit calquée sur le même pourtour que les DOTC.
- l'ensemble des forces de vente précitées serait transféré sur une direction à compétence nationale placée sous la responsabilité directe de La Banque Postale.
  Les vendeurs ne deviendraient donc pas « des personnels de La Banque Postale », mais resteraient des postiers de La Poste maison mère.

***Pour la CFDT, si les deux premiers points, à savoir la mise en place de Directeurs chargés de représenter vers l'extérieur l'ensemble des métiers du groupe La Poste, ainsi que le changement de périmètre des actuelles Directions de La Poste Grand Public méritent d'être examinés, le 3ème axe, à savoir la sortie de vendeurs du giron du Grand Public, amène de notre part un certain nombre de réflexions et de questionnements.***

***La CFDT réclame la réunion de la Commission d'Echange Stratégique de La Poste présidée par Monsieur Bailly.***

## Un changement de fond en perspective pour les vendeurs ?

Même si nous percevons au travers de cette décision une volonté d'améliorer le pilotage et le management des vendeurs en le professionnalisant de façon encore plus accrue, nous pensons qu'il serait dangereux et suicidaire pour le Grand Public comme pour la Banque Postale de briser les synergies commerciales qui existent actuellement.
Les vendeurs ne seraient plus sous la responsabilité managériale du Grand Public, mais seraient managés par cette direction nationale et donc par La Banque Postale.
En clair, ils seraient directement pilotés par des cadres de la Direction nationale de rattachement, sans doute les actuels DV.
Leurs responsables hiérarchiques directs ne seraient donc plus les Directeurs de TERRAIN.

## La Banque Postale a besoin du Réseau Grand Public.....

Les clients viennent «d'abord» à La Poste. Le réseau Grand Public est une richesse de La Banque Postale. Le Grand Public permet de capter la clientèle par la diversité de ses offres pour l'orienter ensuite vers les vendeurs. Le réseau de bureaux de Poste est le point d'entrée incontournable pour toutes les opérations bancaires courantes (versements, retraits ...) comme pour toutes les autres prestations (courrier, colis, produits tiers ...).
Le nombre de points d'accueil, bureaux centres, bureaux rattachés, mais aussi dans une certaine mesure les agences postales et les points poste sont autant « d'agences bancaires pour la Banque Postale ».

***La CFDT estime aujourd'hui que les Guichetiers, les Gestionnaires de Clientèle, et les Directeurs de TERRAIN doivent continuer à travailler en lien étroit avec les vendeurs, pour la même entreprise La Poste.***

## .....Comme le Réseau Grand Public a besoin de La Banque Postale .....

### *Que deviendrait le réseau sans l'activité bancaire ?*

Dessaisir le Réseau de toute activité bancaire reviendrait à l'appauvrir, et à creuser un peu plus encore son déficit.
Il serait alors contraint pour des raisons de rentabilité de réduire sa voilure, le nombre de ses points de contact, ce qui l'entraînerait dans une spirale dont personne ne connaît l'issue.

## Et le personnel ?

Nous le savons, nombre de vendeurs pourront considérer que ce changement de rattachement est une bonne chose, ou pour le moins une chose logique.
En effet, ce personnel s'identifie plus «Banque Postale que Réseau ».
Il est illusoire de penser que l'herbe sera plus verte ailleurs.
Le rattachement à une direction nationale, ne permettra pas aux vendeurs de bénéficier des mêmes avantages que ceux proposés au personnel de La Banque Postale (intéressement, salaire....)
Les objectifs et la pression autour de ces objectifs, parfois mal vécus par les vendeurs, ne vont pas pour autant disparaître.
Le management en propre par une direction elle-même rattachée à la Banque, accentuera le niveau d'exigence vis-à-vis des vendeurs.
De plus cette décision risque à terme d'enfermer les vendeurs dans une filière avec de plus en plus de difficultés pour en sortir et pour évoluer vers d'autres métiers de La Poste.

***C'est pourquoi la CFDT exige des garanties pour les agents qui passeraient sous l'égide de cette direction nationale à savoir :***

- ***la possibilité de choisir entre le passage dans cette nouvelle direction ou rester au Grand Public sur un autre métier.***
- ***la possibilité de rester dans leur lieu géographique actuel.***
- ***la possibilité d'évoluer, par promotion ou par mobilité vers les autres métiers de La Poste.***

**Pour la CFDT cette décision pose aujourd'hui plus d'interrogations qu'elle n'apporte de réponses au problème du développement.**

**Ce projet hâtif doit donc être corrigé**